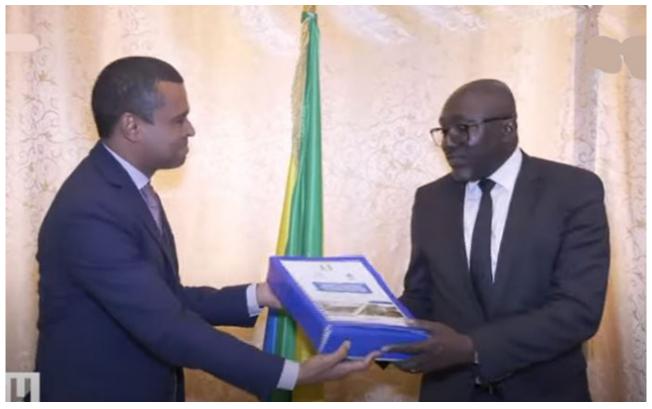


Owendo Bypass : le projet jugé réaliste et faisable

Trois mois après avoir remporté le marché y relatif, le cabinet SCET-Tunisie a livré mardi 14 juin les résultats de l'étude de faisabilité liée au projet de construction de la route à péage baptisée Owendo Bypass, longue d'environ 14 kilomètres et devant relier la Zone économique spéciale de Nkok au port d'Owendo.



Léon Armel Bounda Balonzi (à droite) recevant le rapport de SCET-Tunisie, le 14 juin, à Libreville. © Gabonreview/Capture d'écran Gabon 1ère

Inscrit parmi les projets prioritaires du gouvernement dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) dès lors qu'il est censé permettre de surmonter les principales contraintes liées à la filière bois, La Rocade Owendo Bypass pourrait voir le jour au cours dans les délais initiaux.

Confiée en mars dernier au cabinet SCET-Tunisie, l'étude de faisabilité du tracé optimal et les éléments de soutenabilité ont officiellement été présentés mardi à Léon Armel Bounda Balonzi, ministre des Travaux publics, par la Société d'aménagement du Grand Libreville (SAGL) dont le directeur général, Frédéric Emane Ekamkam, a annoncé avant la fin d'année en cours la présentation de l'avant-projet sommaire (APS) et de l'avant-projet détaillé (APD). Ce qui permettra, selon lui, de lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction proprement dits.

La future route à péage, selon les autorités et leurs partenaires, ne comporte que des avantages. « Il s'agit d'une autoroute qui fait à peu près 14 kilomètres. Comparée à la route actuelle d'une trentaine de kilomètres, on aura un trajet qui réduira d'environ 15 kilomètres la distance entre la Zone économique de Nkok et le port d'Owendo. Elle permettra aussi de réduire de 30 minutes le temps de parcours« , défend Mourad Zouari, chef de mission au cabinet SCET-Tunisie.

À la suite de la présentation des résultats de l'étude de faisabilité au membre du gouvernement, le cabinet prévoit d'échanger avec les populations impactées par le projet, conformément au volet lié à son programme de réinstallation des personnes dont on dénombre plus de 2500.